

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 6 novembre 2015, 18 heures.

Présents :

M. Gasc, *Maire*.

M. Combret, *Adjoint au Maire*.

Mmes Oundjian, Fontanie, Doumeng, Weber et Delannoy, *déléguées des parents d'élèves*.

Mme Duffort-Vignaux, directrice, Mmes Obin, Petit, Renard, Tran, Servant et Tingaud, M. Escouboué, *enseignants*.

Mme Monteiro, *ATSEM*.

Mme Peres, *responsable du service enfance auprès de la CCRCSA*.

Mme Devèze, *coordinatrice de la petite enfance CLAE/CLSH*.

Mme Dufour, *directrice de l'ALAE de Bonrepos*.

Mme Couloumiers, *Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale*.

Excusés :

M. Respaud, *Inspecteur de l'Éducation Nationale*.

Mme Cabrera *ATSEM*.

Mmes Gehin et Ruscony, *déléguées des parents d'élèves*.

1. Résultats des élections

Mme Oundjian redéfinit les missions des délégués de parents d'élèves : intermédiaires entre les enseignants et les parents, rapporteurs des questions des parents (non personnelles, non pédagogiques, auquel cas il faut contacter l'enseignant directement). Les questions pour les conseils d'école doivent être données à l'avance et signées pour pouvoir y donner une réponse.

Résultats : 47,26 % de participation des parents (112 votants sur 237 parents inscrits, 10 bulletins nuls). La liste est élue à 100%.

2. Rôle du conseil d'école

Mme la Directrice rappelle le rôle du conseil d'école.

3. Règlement du conseil d'école

Le mode de vote à main levée est adopté à l'unanimité : 2 voix pour la Mairie, 1 par enseignant, 1 pour la Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale et 1 par délégué de parents d'élèves titulaire.

4. Calendrier des conseils d'école.

Vendredi 18 mars 2016 et jeudi 16 juin 2016, à 18 heures.

5. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur, inchangé pour cette année, est voté à l'unanimité. Il sera disponible sur le site internet de l'école, un exemplaire papier pourra être donné sur demande. Comme chaque année, un coupon sera remis aux parents pour signature.

Il est en outre rappelé l'importance de certaines règles, dont le bon fonctionnement de l'école dépend :

– les retards, en particulier ceux du matin, perturbent tout le fonctionnement de l'école, en particulier la maternelle (puisqu'ils mobilisent au portail la présence d'une des 2 ATSEM) et dans la classe de la directrice (qui doit se rendre disponible sur son temps de classe pour gérer ces retards, sans compter sur le fait que la sonnerie retentit alors dans sa classe)

– il est impératif de signaler par téléphone chaque absence, et, dans la mesure du possible, hors temps scolaire car il est rappelé que quand le téléphone sonne, c'est dans la classe de la Directrice, pendant le temps scolaire (des élèves sont alors au travail)

En temps scolaire, le portail de l'élémentaire ne s'ouvre pas par interphone, il est donc demandé aux personnes qui doivent rentrer dans l'école de sonner au portail de la maternelle.

Il est aussi rappelé aux parents de rester vigilants sur la fréquence des absences pour convenance personnelle qui peuvent nuire à la scolarité de leur enfant.

6. Informations sur l'organisation pédagogique

– Répartition des enseignants et effectifs 2015-2016:

Niveaux	Effectifs	Enseignants	Jours de service
PS/MS	12+10	Mme OBIN Sandrine	
PS/MS	9+11	Mme PETIT Sylvie	
GS	6+17	Mme TRAN Karine	L J V
CP	24	Mme RENARD Sylvie	
CE1/CE2	17+11	Mme TINGAUD Sandrine	
CE2/CM1	15+13	Mme DUFFORT Pascale	en classe Ma Me J V
CM1/CM2	16+12	M ESCOUBOUÉ Daniel	
PS/MS			
CE2/CM1		Mme SERVANT Marie (mi-temps)	L Ma Me

7 classes 8 enseignants

– Décloisonnements et échanges de services 2015-2016 de 14h à 15h:

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
MS	Sandrine	MS Sand et Sylvie	Sandrine	MS Sand et Sylvie
MS/GS	Karine	GS Karine/Marie	Karine	GS Karine/Marie
CP	Jessica/Sylvie R	Jessica/Sylvie R	Jessica/Sylvie R	Jessica/Sylvie R
CE1	Anglais-Sandrine T		Découverte Espace / Temps-Pascale Classe Sand T	
CE2	Histoire-Daniel		Anglais-Sandrine T Classe Pasc	
CM1	Sciences-Marie	Histoire-Daniel	Anglais-Sylvie P	
CM2	Anglais-Sylvie P Maternelle		Histoire-Daniel BCD	

Chorale: Lundi de 10 h30 à 11h00 pour la maternelle et Mercredi de 9h00 à 9h45 pour l'élémentaire (si chorale école : lundi ou mercredi au choix)

– Actions réalisées et prévues

Course longue USEP : de la GS au CM2, mi-octobre.

Actions envisagées :

Cycle 3: commémoration du 11 novembre qui aura lieu le samedi 14 novembre à Bonrepos: les élèves y sont sensibilisés et invités.

Lien avec les associations:

- TEVA : projet autour de l'Afrique, du Cameroun. Intervention de TEVA dans l'école (animations...) au mois de mars. Projet de sortie pour toute l'école liée à ce projet (réserve africaine de Sigean...), potentiellement avec nuitée ou pas. Départ commun et retours décalés, ou autres modalités... A conjuguer peut être avec une visite des châteaux cathares, ou la mer... La demande de subvention à la Mairie sera faite. Il est souligné par les parents d'élèves l'importance des sorties scolaires.
- Restos du cœur pour Noël. Thématique de la collecte : livres (enfants et/ou adultes, toujours en bon état) et chocolats.
- Fambine : poursuite de l'action proposée par Mme Duppi (maman d'élève), projet de recyclage de

bouchons en liège, feutres et stylos (points de collecte à l'école) mais aussi d'emballages de compotes vides (point de collecte à l'ALAE) afin de financer la construction d'écoles... au Sénégal.

Sortie « toulousaine » par classe envisagée (musées, jardins...).

Projet village sur toute l'école :

– M. le Maire nous informe qu'il a pris contact avec les propriétaires du château de Bonrepos pour permettre sa visite par les élèves de l'école.

– Mme la Directrice présente le projet « Village » qui mobilisera toute l'école (rallye citoyen, nettoyage du village par les élèves,...) et propose une action citoyenne, en partenariat avec les agents municipaux, d'embellissement du village avec des plantations. L'association des parents d'élèves précise qu'elle organise chaque année une vente de plantations venant de *Chris Fleurs*, au profit de l'école ; la Mairie est invitée à participer à cette action pour ce projet d'embellissement.

Poursuite du projet des médiateurs de récréation en élémentaire sur vote des élèves. Explication du projet: élèves portant un gilet jaune, différents chaque semaine, disponibles pour aider à résoudre les problèmes entre pairs.

7- Questions matérielles et remplacement des ATSEM

Questions à la Mairie.

Après un bilan des effectifs de cette année et de l'an prochain (augmentation : 12 CM2 quitteront l'école et environ 20 petits arriveront), Mme la Directrice souligne la forte probabilité d'une ouverture de classe en élémentaire pour l'année 2016-2017. Il est redemandé à la Mairie de commencer à réfléchir à l'organisation matérielle de cette ouverture : locaux, ...

Remplacement des ATSEM : une liste de personnes susceptibles de remplacer une ATSEM en cas d'absence longue (dès 4 jours, 1 semaine) n'a pas été établie avec l'ALAE. Mmes Deveze et Peres expliquent qu'il est compliqué de mobiliser un personnel déjà en poste sur la communauté de communes sur des remplacements de ce type. M. le Maire indique qu'une proposition de liste sera faite d'ici 10 jours. La question d'une « ATSEM volante » (remplaçante sur plusieurs communes) est posée. « N'étant pas rattaché à la CAM », M. Combret indique que ce n'est pas possible.

Demande d'un troisième poste d'ATSEM (la question a été évoquée au cours du dernier conseil d'école). M. le Maire répond que, en cette période de transition (fusion intercommunale CCRCSA + SAVES 31), la situation budgétaire est difficile : le budget est très serré en 2015 et le sera aussi en 2016. A ce jour, il n'est pas possible de décider l'emploi d'une troisième ATSEM à temps partiel ou complet cette année ou l'année prochaine. Les parents d'élèves rappellent l'importance que doit avoir le budget communal sur la petite enfance pour le bien être de leurs enfants.

Gymnase : Mme Renard demande s'il serait possible que la Mairie achète sur un budget d'équipement des tapis épais pour la pratique des activités gymniques et de lutte. M. Le Maire propose que l'école établisse un devis précis et le dépose à la Mairie qui étudiera cette demande lors de la budgétisation de l'année 2016.

Questions des parents d'élèves :

Une question d'un parent d'élève a été posée concernant le redoublement des élèves en 6ème. Les informations avancées sont fausses. Il est rappelé par la Directrice, porte-parole de l'équipe enseignante, qu'aucun regard des parents ne doit être porté sur les élèves en difficulté, tout comme pour les élèves en réussite ou bien les élèves en situation de handicap. Il s'agit là d'une question d'intégrité éthique qui n'a pas lieu d'être en conseil d'école.

Cependant, concernant le redoublement à l'école primaire, une explication a été donnée, avec la projection des textes officiels de l'Éducation Nationale devant les personnes présentes du conseil d'école. Il est précisé que « à titre exceptionnel, le redoublement peut être décidé pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires ». Il est recommandé de privilégier des procédures d'aide aux élèves (PPRE, PAP...).

Les créneaux de sport ont été annoncés en réunion de rentrée. Les parents sont invités à questionner directement l'enseignant de leur enfant.

En ce qui concerne la classe de CP, la continuité et le travail en amont entre les 2 enseignantes ont été faits, pour

toute question, inquiétude, il est impératif de contacter l'enseignant de son enfant.

Toilettes publiques : M. le Maire rappelle qu'il n'y a aucune obligation d'ouvrir les toilettes publiques aux usagers. Un test d'ouverture au public a été fait dans le passé, mais le non respect des lieux et les difficultés d'entretien ont montré que ceci n'était pas possible. Concernant l'état du chemin d'accès au *city stade*, aucune dégradation n'a été constatée, ni par M. le Maire ni par le personnel de la Mairie.

Dévidoirs individuels de papier toilette en élémentaire: la question est exposée à la Mairie, M. Gasc et M. Combret ne sont pas opposés à l'équipement des 5 toilettes d'élémentaire, en précisant que cette expérience ne doit pas provoquer de problèmes de canalisations et de gaspillage (les parents doivent sensibiliser leurs enfants à l'usage raisonné de papier toilette).

Précisions de ALAE :

– l'organisation générale des temps d'ALAE s'est bien mise en place autour d'ateliers et d'animations (jeux de société...), mais de nombreux problèmes sont à déplorer concernant les échanges de cartes type Pokémon : de nombreux conflits entre enfants ont lieu, mais aussi les plaintes des parents. De fait, ces jeux seront interdits pendant les temps d'ALAE (cf. le règlement intérieur des ALAE). Les enseignants seront vigilants quant à l'application de ce règlement.

– Il est signalé que la gâche de l'ALAE dysfonctionne.

L'association des parents d'élèves (APE) annonce la reconduction du projet carnaval le 6 février, ils sollicitent la participation de l'ALAE pour la fabrication de Monsieur Carnaval et les décorations, comme les années passées. Il est aussi proposé aux associations du village un concours de chars...

Le loto est programmé le dimanche 3 avril.

Monsieur le Maire et son conseiller quittent le conseil d'école à 19h10.

La séance est levée à 20h15

Le Maire
Daniel GASC

